

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 novembre 2022



Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.360

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 19 octobre dernier dans laquelle vous demandez de :

- « 1) [...] fournir des courriels, des notes de service, des notes d'information, des rapports, des analyses et d'autres documents liés aux patients qui meurent en attendant une chirurgie ou des examens diagnostiques. Le délai pour cette demande est du 1er décembre 2020 à aujourd'hui.

- 2) [...] fournir des notes de service, des rapports ou des analyses examinant la souffrance des patients inscrits sur des listes d'attente de soins de santé - patients devenant aveugles en raison de longues attentes pour une chirurgie cardiaque, patients développant des problèmes de santé alors qu'ils se font prescrire des analgésiques pendant de longues périodes pendant qu'ils attendent une chirurgie, patients développer une dépression, etc. Le délai pour cette demande est du 1er juin 2020 à aujourd'hui ». (*sic*)

Nous vous informons que nous ne détenons pas de documents en lien avec votre demande, sauf des données concernant les patients sur les listes d'attente que nous vous avons partagées dans le cadre de la demande d'accès 22-23.361.

Vous trouverez, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Aubut-Fr chette', with a stylized, flowing script.

Le directeur,

Robin Aubut-Fr chette

p. j. 1